

FIDAL

AVOCATS

Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY
Allée Jean-Marie Amelin – Bât B
51370 CHAMPIGNY

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LE MARDI 17 DECEMBRE 2024 À DIX HEURES

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02), 76 rue Saint Martin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de LE CHARMEL (02) :

Un terrain, avec les constructions ci-dessus édifiées, sis en ladite commune 6 rue des Vaches, cadastré section AC n°13, pour 4a 15 ca,

Le terrain comprend :

Une maison à usage d'habitation donnant sur rue

Une dépendance en fond de cour

Emplacement du second immeuble immobilier détruit par un incendie,

Cour intérieure.

Etant précisé que les lieux sont occupés par le propriétaire.

SUR LA MISE A PRIX DE 10 000 € (DIX MILLE EUROS)

A la requête de :

La Société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, dont le siège social est 25 Rue Libergier - 51100 REIMS, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration et de ses membres en exercice, domicilié à ses qualités audit siège.

Ayant pour avocat postulant Maître Karine CORROY, Avocat au Barreau de SOISSONS, 32 avenue de Soissons – 02400 CHATEAU-THIERRY,

Ayant pour avocat plaident la SELAS FIDAL, Avocats au Barreau de REIMS Allée Jean-Marie Amelin, 51370 CHAMPIGNY, représentée par Maître William IVERNEL

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de SOISSONS avant l'adjudication auquel ils devront remettre, outre les frais de vente, un chèque de banque à l'ordre de la CARPA de SOISSONS, représentant 10% du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Les visites auront lieu le mercredi 4 décembre 2024 de 14h à 15h (SCP CHAUVIN ASSOCIES, Commissaires de justice 03 23 69 21 01)

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :

1° Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02),

2° SELAS FIDAL, Avocat au Barreau de REIMS Tél : 03 26 24 24 41,

3° Maître Karine CORROY, Avocat au barreau de SOISSONS, 03 23 69 01 80